

Devenir élève, scolarisation des 2 ans

<p>Indicateurs pris en considération :</p>	<p>Enfants de 2 ans nombreux à être scolarisés sur la commune. La classe de TPS/PS est quasiment uniquement composée d'enfants n'ayant jamais été scolarisés (rentrée difficile)</p>
<p>Objectifs spécifiques</p>	<p>Rendre la scolarisation des 2 ans plus facile par une intégration échelonnée. Réglementer ces rentrées de façon claire (pas de rentrée à l'anniversaire des 2 ans de l'enfant)</p>
<p>Mise en oeuvre</p>	<p>Classe de TPS/PS.</p>
<p>Echéancier et contenu</p>	<p>Entre les vacances de printemps et juillet, la maîtresse accueille à raison d'une demi-journée par semaine les petits qui sont dans l'année de leurs trois ans mais qui n'ont jamais été scolarisés.</p> <p>En septembre une rentrée échelonnée sera organisée pour les enfants de 2 ans nés entre le 1er janvier et le 30 juin.</p> <p>En janvier une rentrée échelonnée sera organisée pour les enfants de 2 ans nés entre le 1er juillet et le 31 décembre.</p> <p>Un livret d'accueil est remis aux parents lors d'une réunion d'information.</p>
<p>Evaluation</p>	<p>La rentrée de septembre sera un test pour voir si les enfants de trois ans ont été assez scolarisés pour être 'moteurs' pour le reste de la classe, et si les rentrées échelonnées permettent des pleurs moins longs.</p>